

Immeuble d'habitation et de commerce à Plainpalais/Genève: architecte: Chantal Scaler, Genève; collaborateurs: Fabio Fossati, Christian Kazian, Thierry Begat, François Carola

Autor(en): **Scaler, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **117 (1991)**

Heft 23

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-77664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Immeuble d'habitation et de commerce à Plainpalais/Genève

Architecte : Chantal Scaler, Genève/collaborateurs : Fabio Fossati, Christian Kazian, Thierry Begat, François Carola

La parcelle est située au carrefour de deux rues à grande circulation – le boulevard Carl-Vogt et l'avenue Sainte-Clotilde – dans un quartier populaire et artisanal, proche de la zone industrielle, à la jonction de l'Arve et du Rhône.

Pour faire place à la nouvelle construction, il a fallu démolir un immeuble de rapport et ses dépendances, construits en 1898 par des négociants de bétail qui s'étaient établis à proximité des anciens abattoirs. La mémoire des deux anciens hangars à moutons a été rappelée sur la façade sud actuelle par les deux « maisonnettes ». Par la suppression des hangars, la nouvelle construction comble l'un des derniers vides de l'alignement de plus d'un kilomètre formé par les immeubles bâtis sur le boulevard Carl-Vogt entre 1897 et 1905 à la suite de l'Exposition nationale de 1896. Une autre caractéristique du boulevard est l'ensoleillement dont bénéficie la « barre » de 1897, conséquence des constructions hygiénistes de 1960, édifiées par les frères Honnegger côté sud et perpendiculairement au boulevard. En face de la parcelle considérée, cet ensoleillement est encore plus accentué par l'existence d'une tour édifiée en retrait et sur une galette commerciale.

Cette analyse du site fait ressortir deux contraintes majeures :

- le bruit
- le soleil.

Il s'en est suivi les choix architecturaux suivants :

- une typologie d'appartements traversants
- une double façade à deux fonctions, soit le captage du soleil par effet de serre et la protection phonique du logement par un espace tampon.

La forme en équerre du bâtiment a induit un troisième choix pour les circulations verticales et horizontales :

- une seule cage de distribution entièrement vitrée a été édifiée dans l'angle mort du bâtiment et reliée à des coursives. Cela permet une transparence des espaces de circulation et l'éclairage naturel de tous les paliers.

La situation d'angle et ce schéma de distribution ont conduit à une variété de plans d'appartements sur un ou deux niveaux.

15% du coût de l'ouvrage ont été attribués aux installations destinées à économiser l'énergie, soit :

- des chauffages individuels à gaz situés dans des alvéoles techniques à chaque palier d'étage
- le recyclage de l'air de tous les appartements par une installation de pulsiion et d'extraction avec récupérateur de chaleur
- des loggias fermées avec vitrage simple sur toute la façade sud qui font office de « serres-jardins d'hiver » ; le vitrage isolant est posé sur la face intérieure de la loggia.

Ce système composé devrait d'une part permettre une économie de 50% par rapport à un immeuble « traditionnel », mais également responsabiliser les locataires, en les incitant à gérer l'énergie sans gaspillage. D'où la réalisation de la façade sud en métal et verre et des autres faces, moins percées, grâce à des éléments préfabriqués autoportants et isolés.

L'arrondi sur l'angle de l'immeuble reprend formellement les traitements des autres immeubles naissant sur les perpendiculaires au boulevard Carl-Vogt. Le biais de l'avenue Sainte-Clotilde ainsi que le changement de gabarit ont été signalés par l'utilisation de matériaux différents. Le mur en béton brut de décoffrage, élément porteur du cylindre en porte à faux, signale aussi l'entrée du bâtiment et permet le raccord entre la façade boulevard Carl-Vogt et la façade Sainte-Clotilde à deux niveaux différents, en jouant sur les retraits d'attique. Cette liaison entre le métal et le verre et les éléments préfabriqués par l'utilisation du béton brut de décoffrage se retrouve sur la façade nord avec le jeu des coursives.

C. Scaler

Maître de l'ouvrage : PPE, 18, av. Sainte-Clotilde, Genève

Consultant : Georges Maurios

Ingénieurs civils : Claude Fischer, EPF-SIA

Ingénieurs-conseils : E. Conti & R. Herman, EPF-SIA-AGI, chauffage, ventilation, sanitaire

Economiste : Jean-Pierre Tohier SA

Céramiques : Jean-Marc Lamunière ;

réalisation : Eric Delessert

Conception : 1984-1985

Réalisation : 1986-1988

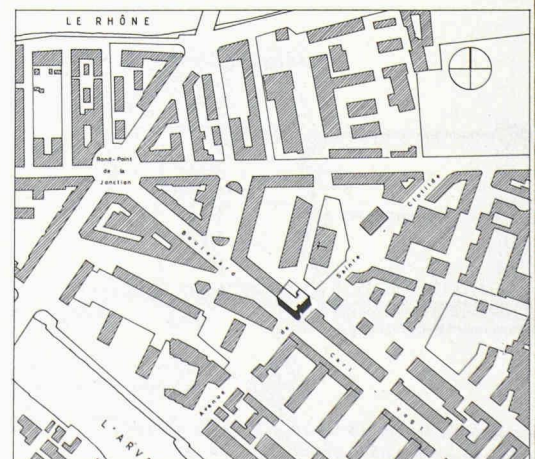
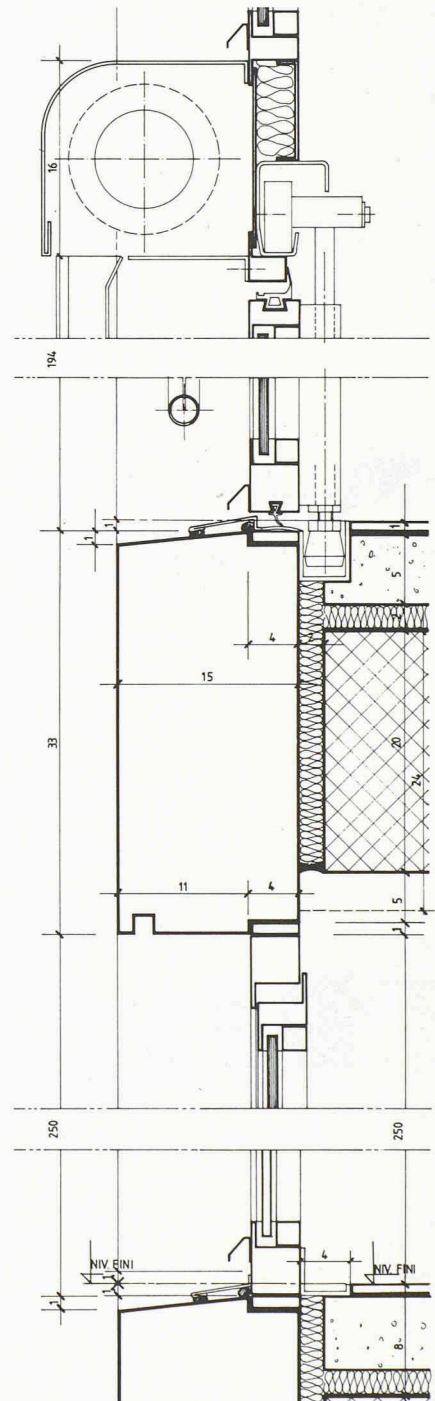
Programme : 27 appartements de 3, 4, 5,

6 et 7 pièces en simple ou duplex ;

1 étage de bureaux ; commerces au

rez-de-chaussée ; 44 places de parc en

sous-sol



<p>Volume (SIA) 21 000 m³</p>	<p>Volume chauffé 9300 m³</p>	<p>k (enveloppe) 1,2 W/m² K</p>	<p>Positif:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Façade à double peau conduisant à une amélioration de l'isolation thermique et acoustique. - Gestion énergétique individualisée par appartement. - Récupération de chaleur sur l'air extrait. - Faibles besoins en chauffage.
<p>E (chauffage) 162 Mj/m² (valeur calculée)</p>	<p>Système de chauffage: individuel au gaz</p>	<p>Récupération sur air extrait: oui</p>	<p>Problématique:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Simple vitrage à l'extérieur des loggias, d'où bilan thermique très sensible au comportement de l'occupant.

